

**TAXE DE SEJOUR - Etat déclaratif détaillé à remplir pour chaque hébergement non classé**  
**quadrimestriel (aux 15 mai, 15 septembre et 15 janvier)**

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

ADRESSE DE L'HEBERGEMENT :

NUMERO DE SIRET :

CONTACT TELEPHONIQUE :

Période concernée :

du

au

Taux ou montant de taxe de séjour communale applicable par nuitée à l'établissement :

taux en %	5%	ou montant plafond = 2,30 €
taux en %	10%	
taux en %	15%	

Taux de taxe additionnelle départementale applicable par nuitée à l'établissement :

Taux de taxe additionnelle Grand Paris applicable par nuitée à l'établissement :

TOTAL taxe de séjour communale en € :

TOTAL taxe départementale (10 %) en € :

TOTAL taxe Grand Paris (15 %) en € :

**TOTAL GENERAL (en €) :**

Fait à :

Le :

Nom, prénom et cachet :

TOTAL GENERAL (en toutes lettres) :

Signature manuscrite :

COMMUNE DE THIAIS - Val de Marne

TAXE DE SEJOUR - Etat déclaratif détaillé à remplir pour chaque hébergement non classé

Date de perception	Date d'arrivée	Date de départ	Durée du séjour en nuitées	Nb de pers	Prix HT hébergement	Prix HT hébergement par pers et par nuitée	Nombre total de nuitées (nb pers. X nb nuits)	Nombre de nuitées exonérées (nb pers. X nb nuits)	Nombre de nuitées assujetties (nb pers. X nb nuits)	Montant HT pour application du taux de 5 %	Montant perçu taxe 5 % Thiais	Montant perçu 10 % taxe Département	Montant perçu 15 % taxe Grand Paris	Montant total collecté	Motif d'exonération et observations
<i>ex: 20/01/20</i>	<i>01/01/2018</i>	<i>31/01/2018</i>	<i>30</i>	<i>4</i>	<i>100</i>	<i>25</i>	<i>120</i>	<i>60</i>	<i>60</i>	<i>1500</i>	<i>75</i>	<i>7,5</i>	<i>11,25</i>	<i>93,75</i>	<i>2 enfants exonérés</i>
Sous-totaux de la page															

COMMUNE DE THIAIS - Val de Marne

TAXE DE SEJOUR - Etat déclaratif détaillé à remplir pour chaque hébergement non classé

Date ou n°	Date d'arrivée	Date de départ	Durée du séjour en nuitées	Nb de pers.	Prix HT hébergement	Prix HT hébergement par pers.	Nombre total de nuitées (nb pers. X nb nuits)	Nombre de nuitées exonérées (nb pers. X nb nuits)	Nombre de nuitées assujetties (nb pers. X nb nuits)	Montant HT pour application taux de 5 %	Montant taxe 5 % Thiais	Montant 10 % taxe Département	Montant 15 % taxe Grand Paris	Montant total collecté	Observ
<b>Sous-totaux de la page</b>															

Le document doit être établi en double exemplaire et retourné à:  
 la Trésorerie d'ORLY - 3 rue du Verger - 94 310 ORLY (avec le règlement)  
 la Mairie de THIAIS - rue de Maurepas - 94 320 THIAIS (pour information)

Le versement est effectué à l'ordre du Trésor public, par chèque ou virement administratif sur le compte de la Trésorerie d'Orly:  
 FR05 3000 1009 07E9 4800 0000 018  
 BIC: BDFEFRPPXXX

**Pour le virement, il est nécessaire de rappeler dans le libellé la nature du versement (montant taxe de séjour et taxes additionnelles).**